

Monsieur le Recteur,

Les travaux de ce CTP académique portent sur la répartition des moyens en emplois d'enseignants pour la rentrée 2010. Cette réflexion sur les emplois est très directement liée à la politique budgétaire générale. Pour l'UNSA Education deux autres dossiers -la réforme de la formation des enseignants communément appelée mastérisation et la réforme du lycée- viennent très directement percuter cette préparation de rentrée.

Les conditions de la rentrée 2010 sont maintenant connues. Le gouvernement persiste dans sa logique destructrice. L'éducation nationale paie un lourd tribut au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux : en trois ans, plus de 50.000 emplois auront été supprimés. Les écoles et les établissements sont victimes de la désastreuse politique budgétaire du gouvernement. Pour l'académie de Bordeaux, dans le premier degré la rentrée 2009 a été marquée par une dégradation de l'indicateur P/E (nombre de postes pour 100 élèves) qui est passé de 5,26 à 5,20. La dotation de 78 postes pour une hausse moyenne de 300 élèves, ne permettra pas de revenir au niveau de 2008, le P/E prévisionnel étant de 5,22.

Dans le second degré, la hausse démographique très importante de plus 2 200 élèves est compensée par le ministère par l'attribution de 142 ETP. Mais dans le même temps la réforme de la formation des enseignants se traduit par le retrait de 152 ETP de stagiaires IUFM. Ainsi nos établissements aquitains vont devoir fonctionner à la rentrée 2010 avec 2 200 élèves de plus et 10 moyens de moins. Pour nous, retirer 152 emplois des moyens de remplacement, c'est bien affecter aussi le fonctionnement des établissements. Cela montre bien aussi que la réforme de la formation des enseignants avait -sous couvert de mastérisation- un objectif principal : réaliser des économies sur les 16 000 postes de stagiaires supprimés.

Cette réforme que l'UNSA Education a toujours combattue y compris dans l'ensemble de ses votes dans les instances paritaires produit aujourd'hui ses effets dévastateurs. En effet, l'arrivée des professeurs stagiaires sur le terrain n'a fait l'objet d'aucune anticipation du Ministère. Or, leur formation organisée sur le principe du tiers temps impacte directement les volumes d'emplois. Ainsi ce sont 3 300 équivalents temps plein dans le second degré et 2 300 dans le premier degré qui sont supprimés. Ce sont autant de moyens qui, à la rentrée, seront absents des écoles et des établissements. Quelle responsabilité pour le ministère et tous ceux qui ont pu accompagner un temps cette réforme.

L'UNSA Education a porté avec une majorité d'organisations de la communauté éducative un regard positif sur les textes organisant la réforme du lycée qui entre en vigueur à la rentrée prochaine. Nous entrons maintenant dans la phase de mise en œuvre de cette réforme. L'enjeu est de la réussir. L'amélioration des conditions de travail des élèves et des enseignants doit être notre principal objectif.



L'année prochaine, la nouvelle organisation de la classe de seconde va se mettre en place. Les textes maintiennent les horaires élèves et enseignants existants : 28h30 élèves et 10h30 minimum pour les enseignements en groupes à effectif réduit. Les H/E affichés pour les lycées ne peuvent donc être inférieurs à ce qu'ils étaient l'an dernier.

Certes, la situation démographique des établissements doit être prise en compte. Toutefois, nous serons vigilants sur les deux points suivants :

-La possibilité offerte aux élèves de prendre un 3<sup>e</sup> enseignement d'exploration lorsque l'un des deux premiers est de nature technologique doit être une réalité. Les DGH attribuées aux lycées doivent donc le permettre.

-Les arrêtés (en préparation) prévoient que le Recteur a la possibilité « d'abonder » les dotations pour groupes à effectif réduit au-delà des 10h30 garanties en fonction des caractéristiques pédagogiques de l'établissement. Nous vous demandons de tenir compte de la situation de chaque établissement et d'apporter, le cas échéant les moyens nécessaires au maintien des dotations existantes.

Mesurer les évolutions pour ce qu'elles sont, ne pas se laisser enfermer dans un immobilisme confortable, c'est une dimension fondamentale de notre action. Ne pas se bercer d'illusions, continuer à se battre en est une autre, tout aussi fondamentale. Parce que nous savons proposer mais aussi nous opposer nous appelons à la grève le 21 janvier contre les choix néfastes du gouvernement : déssectorisation, suppressions d'emplois, réforme de la formation.

Pour la délégation UNSA Education,  
Yannick LAVESQUE  
Secrétaire régional

**UNSA ÉDUCATION Aquitaine**

33bis rue de Carros • 33074 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05.57.59.00.38 • Fax : 05.57.59.00.39

[www.unsa-education.org](http://www.unsa-education.org) • [aquitaine@unsa-education.org](mailto:aquitaine@unsa-education.org)

*l'éducation,  
notre terrain d'action*